

1
(N^o 73.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1845.

CRÉDIT PROVISOIRE DE FR. 3,208,212 95 C^s,

Pour le service du Département des Travaux Publics, pendant le premier trimestre de 1846 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. DAVID.

MESSIEURS,

Votre section centrale pour le Budget des Travaux Publics vient d'examiner la demande d'un crédit provisoire de fr. 3,208,212 95 c^s, pour assurer le service de ce Département pendant le premier trimestre de l'exercice 1846.

La commission autorise ce crédit provisoire, en faisant toutefois observer qu'elle n'entend point prendre d'engagement pour les trimestres suivants, vu qu'elle ne peut se prononcer sur la dépense du chemin de fer qu'après avoir terminé l'examen du Budget des Travaux Publics.

Le Rapporteur,

P. DAVID.

Le Président,

DUMONT.

(1) Projet de loi, n^o 70.

(2) La commission était composée de MM. DUMONT, *président*, VAN CUTSEM, LESOINNE, DAVID, THIENPONT, MAST DE VRIES et A. DU BUS.